

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Deb InstantFOAM Complete**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom du produit** Deb InstantFOAM Complete**Numéro du produit** IAF250ML, IAF47ML, IFS1LTFMD, IAF1000ML, IFC400RFFR**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées** Produit Biocide TP 01 destiné à l'hygiène humaine PT2/4 Produit Biocide**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur** SC Johnson Professional SAS
3/5 RUE DU PONT DES HALLES
94656
RUNGIS
CEDEX
Tel 01.41.80.11.30
FAX 01.45.12.97.26
info.profr@scj.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Numéro d'appel d'urgence** n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)****Dangers physiques** Flam. Liq. 2 - H225**Dangers pour la santé humaine** Eye Irrit. 2 - H319**Dangers pour l'environnement** Non Classé**2.2. Éléments d'étiquetage****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement** Danger**Mentions de danger** H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Deb InstantFOAM Complete

Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P404 Stocker dans un récipient fermé. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
----------------------------------	---

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
--	--

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)			80%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si une gêne persiste.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Ingestion	Rincer la bouche. Donner rapidement de grandes quantités d'eau à boire à la personne touchée pour diluer le produit chimique avalé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Non pertinent.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Aucun connu.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière.
------------------------------------	-------------------------------------

Deb InstantFOAM Complete

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit est très inflammable.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec les yeux. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour maîtriser l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas fumer dans la zone de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à une température ne dépassant pas 40°C. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Deb InstantFOAM Complete

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) (CAS: 64-17-5)

DNEL

Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets locaux: 1900 mg/m³
 Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg/jour
 Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 950 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Effets locaux: 950 mg/m³
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 114 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg/jour

PNEC

- eau de mer; 0.79 mg/l
 - eau douce; 0.96 mg/l
 - rejet intermittent; 2.75 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 580 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 3.46 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 2.9 mg/l
 - Sol; 0.63 mg/kg

COCOGLUCOSIDE (CAS: 68515-73-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.176 mg/l
 - eau de mer; 0.0176 mg/l
 - rejet intermittent; 0.27 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 560 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 1.516 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.152 mg/kg
 - Sol; 0.654 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Deb InstantFOAM Complete

Contrôles techniques appropriés	Non pertinent.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Non applicable.
Autre protection de la peau et du corps	Non pertinent.
Mesures d'hygiène	Ne pas fumer dans la zone de travail. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.
Protection respiratoire	Non pertinent.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Alcool.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	pH (solution concentrée): 5.0-7.5
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	~ 15.3°C A.9
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	~ 0.844 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	2.67 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

Deb InstantFOAM Complete

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions
dangereuses Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition
dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in
vivo Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction -
développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Deb InstantFOAM Complete

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Aucune information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

Informations toxicologiques sur les composants

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 10 470,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 10 470,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 20 000,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 117,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 117,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score œdème: Œdème très léger - à peine perceptible (1).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité

Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Deb InstantFOAM Complete

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 15300 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) CL ₅₀ , 96 hours: mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , > 48 heures: 10000 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , : 858 24H mg/l, Invertébrés d'eau de mer CE ₅₀ , 48 hours: mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 275 mg/l, Algues d'eau douce Cl ₅₀ , 72 hours: 5000 mg/l, Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1170
N° ONU (IMDG)	1170
N° ONU (ICAO)	1170
N° ONU (ADN)	1170

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
Nom d'expédition (IMDG)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
Nom d'expédition (ICAO)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
Nom d'expédition (ADN)	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Deb InstantFOAM Complete

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•2YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Deb InstantFOAM Complete

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Directive 91/322/CEE de la Commission, du 29 mai 1991, relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif par la mise en oeuvre de la directive 80/1107/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques pendant le travail.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
Références littéraires clés et sources de données	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
Commentaires sur la révision	(EU) 2015/830
Date de révision	10/12/2018
Révision	18
Remplace la date	26/10/2018
Numéro de FDS	21195
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.